

TERMES DE REFERENCE

MISSION DE CONSULTATION POUR LA FORMATION DES EXPERTS D'AFRISTAT SUR LA MISE EN PLACE ET L'ADMINISTRATION DU REPERTOIRE DES UNITES ECONOMIQUES

Contexte et justification

Dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, les statistiques des entreprises constituent le maillon faible du système de production des systèmes statistiques nationaux. La disponibilité des données des entreprises fait défaut en raison du vieillissement, voire de l'inexistence du système d'informations sur les entreprises. Cette situation s'explique par l'absence de moyens alloués aux instituts nationaux de statistiques qui assurent la gestion et le suivi de la démographie des entreprises (créations, disparitions, transformations, etc.). Elle entraîne le plus souvent l'absence de production régulière des données.

Or dans le domaine des statistiques économiques, le fonctionnement d'un système structuré de production de statistiques repose sur l'existence d'un système d'informations efficace sur les entreprises. L'existence de ce système répond à plusieurs besoins qui sont :

- La nécessité de disposer d'informations économiques fiables (indicateurs conjoncturels et structurels) indispensables à une prise de décision et à la mise en œuvre des politiques économiques ;
- L'utilisation de données de bonne qualité par les comptes nationaux pour l'élaboration des agrégats macroéconomiques.

Ainsi, afin d'apporter des appuis efficaces au renforcement des systèmes statistiques nationaux de ses Etats membres, AFRISTAT veut renforcer les compétences de ses experts et des représentants de quelques Etats membres par une formation sur la mise en place d'un système d'information efficace sur les entreprises et l'analyse des outils de gestion des entreprises.

Objectifs

La formation a pour objectif global de renforcer les compétences des experts dans la mise en place d'un système d'information sur les entreprises basé sur un répertoire des unités économiques et à l'analyse de leurs outils de gestion.

De façon spécifique, il s'agira de renforcer les compétences des experts sur :

- Les principes et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises ;
- La création et l'administration du répertoire des entreprises ;
- Le mécanisme de suivi efficace de la démographie des entreprises ;
- La mise en place du dispositif d'actualisation du répertoire des entreprises (outils, méthodologie, etc.)
- La mise en place d'un système de suivi évaluation de la qualité du répertoire des entreprises;
- L'utilisation des outils de gestion des entreprises et leur analyse;
- La mise en place d'une centrale de bilan

Résultats attendus

- Les principes et préalables à l'élaboration du répertoire des entreprises sont maîtrisés ;
- Les experts maîtrisent les différentes étapes de la création du répertoire des entreprises et les procédures de son administration ;
- Les experts ont une bonne connaissance de l'utilisation et de l'analyse des outils de gestion des entreprises ;
- Le mécanisme de suivi efficace de la démographie des entreprises est maîtrisé ;
- Les connaissances des experts sur la mise en place d'un système de suivi - évaluation de la qualité du répertoire des entreprises sont renforcées ;
- Le dispositif d'actualisation du répertoire des entreprises est maîtrisé, les outils sont élaborés ;
- Un guide méthodologique sur la mise en place du système d'information sur les entreprises (basé sur le répertoire des entreprises et la mise en place des centrales de bilan) est disponible ;
- Un rapport technique de formation est déposé à AFRISTAT

Période de la formation

La période de consultation est prévue du 10 au 14 mars 2008.